



Guide

Aide financière pour l'organisation des Jeux régionaux

Objectif

Offrir une aide financière de 350\$ aux Associations ou aux clubs pour l'organisation des Jeux régionaux.

Utilisation de l'aide financière

L'utilisation de l'aide financière est à la discrétion de l'association. Elle peut servir à couvrir les frais reliés à **l'organisation de l'événement** tels que la location du plateau sportif, les dépenses des ressources humaines (arbitres, marqueurs), l'achat de matériel, etc.

Cependant l'aide peut également aider à couvrir les coûts pour augmenter la qualité de **l'expérience des athlètes**. Par exemple la création et l'identification de vêtements pour les athlètes sélectionnés à la Finale des Jeux du Québec, offrir un service supplémentaire aux athlètes comme l'aide d'un professionnel ou une conférence, etc.

Critères d'admissibilités

Tous les sports fédérés reconnus par le MEQ représentés par une association régionale ou un club légalement constitué qui œuvre au Saguenay-Lac-Saint-Jean sont admissibles à l'aide financière.

Un sport issu de la même association régionale (ou le club représentant) qui doit organiser deux (2) Jeux régionaux dans la même saison (par exemple 1 événement masculin et 1 événement féminin) peut recevoir seulement une aide financière.

Précisions

- 1) Si un formulaire pour l'organisation des Jeux régionaux a été déposé, mais que l'événement n'a pas pu avoir lieu, aucune aide financière ne sera accordée.
- 2) Dans le cas où il y a plus d'un événement de qualification de planifiés et qu'en raison de forces majeurs (par exemple absence d'athlètes ou consignes sanitaires empêchant la compétition) un des événements est annulé, l'aide financière pourra être accordée si toutes les modalités ont été respectées pour l'organisation des jeux régionaux.

Ex. : Le camp de soccer féminin a eu lieu au mois de juin, mais celui en soccer masculin n'a pu être tenu en raison des consignes sanitaires. L'aide financière est accordée pour la tenue des jeux régionaux en soccer féminin.

Modalités

L'aide financière est accordée si l'ensemble des tâches et leurs délais sont respectés. Plus précisément :

- Faire parvenir le [formulaire](#) pour l'organisation des jeux régionaux avant le 20 octobre (sports hivernaux) ou le 20 avril (sports estivaux);
- Être [membre](#) du RLS au plus tard 1 mois après la date de remise du formulaire;
- Organiser un événement de qualification régional en respectant les [normes d'opération](#);
- Réaliser une remise de médaille selon un protocole convenable;
- Afficher le matériel promotionnel;
- Faire parvenir dans les 10 jours ouvrables la [liste des participants](#), les résultats, la boîte avec le matériel ainsi qu'une photo de l'évènement;
- Former une délégation l'année des Finales Provinciales et faire parvenir [la liste des athlètes, entraîneurs et accompagnateurs sélectionnés](#) ainsi qu'une photo des athlètes sélectionnés.

Réception de l'aide financière

L'aide financière sera envoyée automatiquement à l'association régionale dans le mois suivant l'événement de qualification si tous les critères ont été respectés.

Dans le cas où l'organisation des Jeux régionaux a été prise en charge uniquement par un club, le montant sera envoyé à celui-ci.

Sports admissibles

Voici un aperçu des sports admissibles à l'aide financière. Le sport peut être au programme de la Finale des Jeux du Québec ou être un sport complémentaire. Les sports ne figurant pas dans cette liste peuvent déposer un formulaire et la demande sera évaluée.

- Aviron
- Athlétisme
- Badminton
- Baseball (féminin et masculin)
- Basketball (féminin et masculin)
- Biathlon
- Boxe Olympique
- Curling (féminin et masculin)
- Cyclisme sur route
- Dynamophilie
- Équestre
- Golf
- Gymnastique et Trampoline
- Haltérophilie
- Hockey (féminin et masculin)
- Judo
- Natation artistique
- Natation
- Patinage artistique
- Patinage de vitesse
- Plongeon
- Sauvetage sportif
- Ski Alpin
- Ski de fond
- Soccer (féminin et masculin)
- Snowboard
- Taekwondo
- Tennis
- Tennis de table
- Tir à air comprimé
- Tir à l'arc
- Triathlon
- Vélo de montagne
- Voile
- Volleyball (intérieur et de plage)